



Le risque d'accident pour un usager voiture âgé de 18 à 25 ans est de

5,8%



0,7%

pour un usager vélo du même âge



**Pas besoin de permis de conduire, mais le respect du code de la route est indispensable !**

**Il est interdit de**

- Rouler sur les trottoirs (sauf pour les enfants de moins de 8 ans)
- Téléphoner, écrire des SMS et utiliser ses écouteurs

**Il est autorisé ou recommandé de**

- Circuler dans les couloirs de bus (sauf si c'est interdit) et sur les pistes cyclables
- Circuler à pied, vélo à la main sur les trottoirs
- Circuler à moins de 20 km/h sur les zones piétonnes et les zones de rencontre
- Tendre le bras pour indiquer les changements de direction
- Pour se garer, accrocher sa roue avec le cadre du vélo et enlever la batterie

